

## QUESTIONNAIRE DE VALORISATION

### PATRIMOINE PUBLIC PROTEGE ET NON PROTEGE

Les réponses pourront être transmises sur une feuille annexe et les documents attestant des démarches de valorisation sont à rattacher à votre dossier de demande de subvention en ligne.

CE QUESTIONNAIRE PARTICIPE A DETERMINER LE TAUX D'INTERVENTION REGIONAL, EN EVALUANT VOTRE MOBILISATION ET LE DEGRE DE VALORISATION DE L'EDIFICE OU DU BIEN PATRIMONIAL CONCERNE.

Nom de l'édifice ou du bien patrimonial concerné :

Nom de la commune :

Nom de l'EPCI :

Nombre d'habitants :

Labels (Petites Cités de Caractère ®, Communes du Patrimoine Rural de Bretagne, Ville et Pays d'art et d'histoire, Les Plus Beaux Villages de France, Port d'intérêt patrimonial, Villes et Villages Fleuris...)?

### LA VALORISATION AVANT LES TRAVAUX

1. L'accessibilité à l'édifice/bien patrimonial est-elle conditionnée par des jours d'ouverture ? A combien de jours par an évaluez-vous l'ouverture au public, ou la mise à disposition ponctuelle ou régulière en faveur de partenaires divers (associations, écoles, centres de loisirs, centres sociaux ...) ?

2. Quelles animations ponctuelles ou régulières sont organisées pour valoriser l'édifice intérieur et extérieur (expositions, concerts, visites, ateliers pédagogiques, spectacles, circuits patrimoniaux...)? Préciser les dates et les intitulés des animations.

3. Existe-t-il une association dédiée à la sauvegarde et la valorisation du bâtiment ou du bien patrimonial ? Si oui, quel est son nom et quelles sont ses actions ?

4. Quelle communication est réalisée pour faire connaître les actions de valorisation (flyers, affiches, presse, site internet, bulletin municipal, réseaux sociaux...)? Une personne bénévole, salariée ou une structure (Office de tourisme, Comité départemental du tourisme, Comité régional du tourisme...) est-elle en charge de cette communication ?

5. Le bâtiment est-il inscrit dans une programmation européenne ou nationale (Journées européennes du patrimoine, Journées européennes des métiers d'art, Journées européennes de l'archéologie, Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, La Fête de la Science, La Nuit des églises...) ?

6. Quelle médiation est proposée pour faire connaître ce patrimoine (visite guidée, panneau d'interprétation, dépliant de visite, site internet...) ? La médiation est-elle adaptée à tous les publics (jeune public, touristes, visiteurs étrangers...) ?

7. Souhaitez-vous faire part d'autres initiatives de valorisation (une politique patrimoniale particulière...) ?

### LA VALORISATION PENDANT LES TRAVAUX

8. Quelles actions éventuelles envisagez-vous pendant les travaux (visite de chantier, rencontre avec des artisans ou l'architecte en charge du projet, lancement d'une souscription, exposition photographique...) ?

### LE PROJET DE VALORISATION APRES LES TRAVAUX

9. La valorisation de l'édifice ou du bien patrimonial va-t-elle évoluer dans les années à venir ? Envisagez-vous d'y associer d'autres acteurs (habitants, commerçants, scolaires...) ?

Date, nom et prénom du représentant légal de la collectivité,